COMITÉ FRANÇAIS DU RÉSEAU EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

COMMUNIQUÉ

Á LA SUITE DES DÉCLARATIONS DE JEAN-LUC MÉLENCHON CONCERNANT L'UKRAINE ET LES TERRITOIRES OCCUPÉS PAR LA RUSSIE

Lors de son meeting au Bourget, le 7 novembre 2026, Jean-Luc Mélenchon a notamment déclaré :

> *« Nous n'acceptons pas qu'on envisage une paix avec des concessions territoriales en Ukraine, sans qu'on demande aux populations concernées si elles sont d'accord pour se trouver de ce côté-ci de la frontière ou de l'autre. C'est au peuple de décider lui-même de ce qu'il veut. Je veux dénoncer la complaisance de Messieurs Mesdames les grands airs, mais qui oublient, chaque fois qu'ils parlent de l'Ukraine, de parler des droits de la population du Donbass, qui a le droit de savoir si elle veut être ukrainienne ou russe, si la question est posée d'un accord entre les deux nations […] »*

Jean-Luc Mélenchon sait-il que des votes ont déjà eu lieu sur cette question, et qu'elle a été tranchée sans ambiguïté ? A-t-il vu les images des élections législatives russes de cette année dans les territoires temporairement occupés sous haute surveillance armée ? Est-ce qu'il croit sérieusement que les Russes laisseraient revenir voter les millions de déplacés de la Crimée et du Donbass ?

Un rappel : *le Donbass a voté à 75 % en 1991 pour le rattachement à l'Ukraine indépendante. Ce référendum avait été organisé par les autorités ex-soviétiques, dont la Russie.*

Qu'est-ce qui a changé avec l'occupation depuis 2014 : le Donbass a été vidé d'une partie de ses habitants. Une autre partie vit dans les geôles russes ou est prise en otage. Une troisième partie vit sous la répression de l'État russe ou de fractions de la population armée par la Russie. Les passeports ukrainiens ont été détruits ou confisqués, notamment lors des contrôles, pour obliger les gens à demander un passeport russe. Des pans entiers de ces territoires sont sous le feu des combats. Enfin, une partie de la population est issue du peuplement de colonisation russe ou des forces armées russes.

L'accès aux soins, aux retraites, à l'emploi et les droits à la propriété pour toute personne refusant le passeport russe sont fortement restreints…

Près de 20 000 enfants ukrainiens ont été officiellement identifiés par Kyiv comme ayant été déplacés ou déportés en Russie ou dans les territoires occupés depuis février 2022. Ils subissent des programmes de rééducation, une militarisation et une assimilation forcée visant à effacer leur identité ukrainienne.

La Cour pénale internationale a émis, en 2023, un mandat d'arrêt contre Poutine et sa secrétaire aux Droits de l'enfant, Maria Lvova-Belova, pour ce crime de « déportation illégale ».

Le droit : *peut-on proposer un référendum dans une zone sous occupation militaire, sous la menace des armes ?*

M. Mélenchon serait-il prêt à exiger que cela se fasse sous contrôle international, après le retrait des forces d'invasion russes, en excluant du corps électoral ceux qui s'y sont installés après 2014 (les colons) et en y intégrant tous ceux qui ont du fuir l'occupation ? Des principes remis au goût du jour à l'occasion des débats sur le statut de la Kanaky…

Un principe : *le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, que la Russie bafoue en envahissant l'Ukraine.*

Ce principe qu'enfin la France insoumise avait reconnu pour le peuple corse (vote à l'AN française en juin 2026) serait-il refusé au peuple ukrainien ?

Le Comité français du RESU tient à réaffirmer son opposition à des propositions qu'il a déjà dénoncées lorsqu'elles ont été formulées par Trump ou Poutine.

Il réaffirme son soutien à la résistance du peuple ukrainien et à son intégrité territoriale.

Le 8 novembre 2026

Défendre l'Ukraine et la paix sur le continent européen

Pour faire échec à la guerre d'agression de Vladimir Poutine, et qu'il réponde de ses crimes devant la justice internationale : défendre indéfectiblement la souveraineté et la liberté du peuple ukrainien ainsi que l'intégrité de ses frontières, par la livraison d'armes nécessaires, l'annulation de sa dette extérieure, la saisie des avoirs des oligarques qui contribuent à l'effort de guerre russe dans le cadre permis par le droit international, l'envoi de casques bleus pour sécuriser les centrales nucléaires, dans un contexte international de tensions et de guerre sur le continent européen et œuvrer au retour de la paix

Le programme du NFP – Juin 2024

ukrainesolidaritefrance@gmail.com
Page FB : Comité français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine